

**Audition de Mme Anne MARDON¹,
Ancienne membre des Fraternités monastiques de Jérusalem**

Jeudi 22 octobre 2020

« La Barouillère » – 14, rue Saint Jean-Baptiste de La Salle – Paris, 6^e arrondissement

L'audition débute à 14h15.

M. Jean-Marc Sauvé, président de la commission. Nous entendons Mme Anne Mardon, en tant qu'ancienne membre des Fraternités monastiques de Jérusalem, expérience dont elle a tiré deux ouvrages, *Quand l'Église détruit* (L'Harmattan, 2019) et, tout récemment, *Silences dans l'Église par action et par omission* (L'Harmattan, 2020), dans lesquels elle dénonce des abus commis par le P. Pierre-Marie Delfieux, fondateur des Fraternités, ainsi que leurs suites.

Mme Anne Mardon. Depuis la sortie de mon premier livre, on m'interroge toujours sur Saint-Gervais². Mais même si cela représente une partie importante de mon histoire, car c'est là que j'ai le plus souffert, c'est tout mon parcours en Église qui s'est avéré catastrophique. L'Église constitue le grand échec de ma vie. Je n'ai pas de mots pour dire quelle déception elle a été pour moi, c'est un gouffre sans fond. On est censé y être accueilli avec amour et respect, y trouver du soutien. Or, je n'y ai jamais été reçue telle que j'étais, mais selon une représentation qu'on se faisait de moi. Il m'a été impossible d'y chercher et encore moins d'y exercer la liberté intérieure qu'elle promet, bien au contraire.

Je viens d'une famille athée et anticléricale. Mon père est mort quand j'avais douze ans. J'ai « rencontré » Dieu chez les Jésuites de Chantilly³, en 1976, à l'âge de vingt ans. Le bouleversement intérieur a été tel que je me suis retrouvée en rupture d'études. J'ai habité là une partie de la semaine pendant plus d'un an. J'allais tous les jours à la messe, où je communiais sans être baptisée. Personne ne m'a proposé d'écoute, d'aide, de formation. Assez rapidement cependant, j'ai noué une relation avec un père jésuite, de trente-huit ans mon aîné. Il m'a prêté un jour l'Évangile de Jean, puis m'a emmenée à l'Arche, à Trosly-Breuil, dans l'espoir que j'allais y trouver « *ce que (je) cherchais* », m'a-t-il dit.

J'étais à l'Arche depuis quelques jours, quand le P. Thomas Philippe⁴ m'a abordée après la messe. Découvrant que je n'étais pas baptisée, il a écrit à l'évêque pour lui demander l'autorisation de me donner ce sacrement, ce qui lui a été accordé dans la semaine. J'avais la foi depuis quatre mois, je continuais à communier et n'avais toujours reçu aucune catéchèse. Malgré les objections que j'ai soulevées (je ne croyais pas en la résurrection, je ne pensais pas que Jésus soit le fils de Dieu...), que le P. Thomas a balayées d'un geste de la main (« *Le bon Dieu est pressé* », m'a-t-il répondu), je lui ai fait confiance. Il m'a donc baptisée et confirmée la semaine suivante. C'est par ailleurs le même évêque qui allait, cinq mois plus tard, après que j'étais retournée aux Fontaines et tombée enceinte du père jésuite, me donner le choix entre abandonner l'enfant à la naissance ou avorter. « *En principe, nous*

¹ Ancienne membre des Fraternités monastiques de Jérusalem, auteure de *Quand l'Église détruit* (L'Harmattan, 2019) et de *Silences dans l'Église par action et par omission* (L'Harmattan, 2020).

² Église Saint-Gervais-Saint Protais, Paris 4^e, premier lieu d'implantation des Fraternités de Jérusalem.

³ A l'ancien centre culturel des Fontaines.

⁴ Thomas Philippe (1905-1993), dominicain, co-fondateur de l'Arche.

n'avons pas de droit sur la vie, mais... » m'a-t-il dit. Avant d'ajouter : « Vous ne pensez tout de même pas qu'il va vous suivre, nous n'avons déjà pas assez de prêtres ».

L'IVG a dû être avancée de deux jours car, le Vendredi Saint où elle était initialement programmée, le père jésuite n'aurait pu m'accompagner puisqu'il devait ce jour-là célébrer la messe et faire l'homélie. La veille de l'avortement, il a baptisé le fœtus sur mon ventre et l'a appelé « Marie », convaincu qu'il s'agissait d'une fille. Tout le temps de l'intervention, il est resté à m'attendre dans la voiture, puis m'a ramenée aux Fontaines. Je suis presque sûre que certains de ses frères se doutaient, a minima, de notre relation, mais personne n'a rien dit.

Le fait qu'on nommait cet homme, tous ces hommes « pères », n'a certainement pas été anodin pour moi, consciemment comme inconsciemment. Je me trouvais dans une forêt de « pères », tous assez âgés, chez qui je cherchais évidemment une réassurance. Aujourd'hui, après ce que j'ai traversé dans l'Église, je trouve qu'il s'agit d'une appellation mensongère, qui joue sur un inconscient collectif et qui piège les prêtres eux-mêmes. La plupart de, pour ne pas dire tous ceux que j'ai rencontrés, étaient incapables de se conduire en pères, ils ignoraient même ce que recouvrait réellement ce terme.

En dépit du baptême, je n'étais toujours pas chrétienne. Je pense même à présent n'avoir jamais vraiment adhéré à la religion catholique, ni à aucune autre. Je n'avais aucun bagage culturel religieux. Avant mon séjour chez les Jésuites, je n'avais jamais ouvert une Bible et n'avais dû entrer que deux ou trois fois dans une église.

Revenons au P. Thomas Philippe. On sait à présent qu'il avait eu un procès à Rome dans les années 50, et pourtant il continuait son chemin à l'Arche, avec son fidèle ami et admirateur Jean Vanier⁵. A l'époque, il était pourtant assez clair que son comportement était ambigu. Mais il était impossible d'émettre la moindre critique, le plus petit jugement sur cet homme. On était alors immédiatement regardé comme le diable en personne. Je ne sais ce qu'il en était alors de la spiritualité du P. Thomas, très mariale, sinon que je n'y adhérais pas du tout. Je me sentais surtout mal à l'aise avec ce vieux monsieur particulièrement tactile, ainsi que dans l'atmosphère « poisseuse » de l'Arche.

J'ai appris récemment que mon parrain avait lui aussi été inquiété il y a quelques années, pour abus sexuels. Quand j'avais vingt ans, il considérait les deux frères Philippe comme de saints hommes et leur vouait une sorte de vénération. Il les citait et s'y référait très souvent, il avait pris les mimiques et le langage du P. Thomas. Quand on lui a demandé des comptes sur les abus qu'il avait commis, il a répondu qu'il n'avait fait que suivre l'enseignement de son père spirituel, Thomas Philippe et que, s'il y avait un responsable, ce ne pouvait être que ce dernier.

J'ai quitté tout cela vers mes vingt-deux ans et j'ai complètement cessé de pratiquer. Je suis retournée à ma vie athée, j'étais totalement perdue.

Un an plus tard, peut-être, je suis entrée dans l'église Saint-Gervais, dont l'adresse m'avait été donnée par les Jésuites, quand ils avaient compris que j'aimais ce dont je ne connaissais pas encore le nom : la liturgie, découverte lors d'une visite à Tamié⁶. Là, le P. Pierre-Marie Delfieux⁷ m'est tombé dessus, il n'y a pas d'autre mot. Je me suis rendu compte par la suite qu'il recrutait ainsi surtout les jeunes femmes en allant leur parler après la messe, tout en séduction, sourire enjôleur, voix et regard profonds à l'appui, et qu'il leur fixait le plus souvent un rendez-vous. Il aimait répéter : « *Si Dieu est, il est tout. S'il est tout, tu lui donnes tout* ». Après quelques rencontres et m'avoir questionnée sur ma vie, sa conclusion n'a pas tardé : « *Tu es venue à la liturgie, tu m'as rencontré, il te faut réfléchir à une*

⁵ (1928-2019), co-fondateur de l'Arche.

⁶ Abbaye de Tamié en Savoie.

⁷ (1934-2013), fondateur des Fraternités monastiques de Jérusalem (FMJ).

vocation monastique chez nous ». Il avait un grand mépris du mariage et de la vie laïque. Pour lui, il n'existait qu'une voie : la vie religieuse. Quant aux hommes, ils étaient tous appelés à l'ordination sacerdotale. Quand un prêtre, en coule blanche, au milieu des chants et de l'encens, vous explique que vous êtes spécialement aimée de Dieu et que vous ne pouvez vous dérober à cet amour sans être infidèle, même si l'idée de la vocation religieuse ne vous a jamais effleurée, vous vous dites que oui, vous avez trouvé votre voie. C'est terrifiant et exaltant à la fois, ça vous en coupe le souffle.

L'Église était toujours pleine, nous étions en plein cœur de Paris. J'ignorais alors qu'il y avait à Jérusalem des problèmes considérables. Des frères qui partaient, sans crier gare, par grappes, souvent dans la violence. Une communauté de sœurs dont Mgr Lustiger entérinerait la dissolution au terme de grandes souffrances. Pierre-Marie lui-même, qui n'allait pas tarder à être jeté hors de la fraternité masculine. Et cette folie de recrutement qui ne le quittait jamais. « *Je veux 60 coules dans le chœur*, dirait-il un jour, *peu importe qui est dessous* ».

Là encore, rapidement, comme si je n'avais rien appris auparavant, j'ai été piégée par le problème du « père ». J'avais très vite raconté à Pierre-Marie mon aventure avec le Jésuite. « *Avec moi, aucun risque que cela arrive*, m'avait-il répondu, *tu peux me faire entièrement confiance* ». Et c'est vrai qu'il ne s'est rien passé sur le plan génital. Mais la relation n'a cessé de « glisser ». Il m'appelait « *ma petite fille* », je lui disais « *papa chéri* ». J'avais un lien affectif à lui extrêmement fort, il était dès le début devenu mon tout. C'était une espèce d'addiction, une drogue, qui ne m'ôtait pas ma capacité d'analyse et de jugement, mais me privait de mon libre arbitre, tant la peur de le perdre était grande.

J'ai fini par prendre la cape liturgique, puis l'habit, sous une intense pression de sa part. Je savais au fond de moi que je n'avais aucune aptitude à vivre les trois vœux, et même, cette perspective me terrifiait. Pierre-Marie, quant à lui, ne relâchait pas sa vigilance, passant du chantage aux caresses, de la colère et des menaces à l'indifférence : il m'ignorait alors pendant des jours, regardant à travers moi quand il me croisait, comme si j'étais transparente. Ces grandes crises se terminaient toujours par les habituelles câlineries : dès que nous nous retrouvions seuls, son corps collé au mien, les caresses sur mon dos, mes épaules, mon cou, les baisers, les murmures de versets de l'Écriture à mon oreille.

La veille de la prise d'habit, j'ai fini, malgré ma terreur d'être rejetée, par lui dire que je ne pouvais ni ne voulais vivre les vœux religieux, pensant ainsi clore enfin toute discussion. La tension est alors tombée, comme s'il était soudain soulagé de découvrir qu'il ne s'agissait que de cela. Et voici quelle a été sa réponse : « *Aucune importance puisque la pauvreté, c'est avec moi que tu la vivras, l'obéissance aussi, la chasteté aussi* ». Ajoutant, pour achever de me convaincre, que c'est une fois que j'aurais fait le saut que j'aurais la certitude que c'était ce qu'il fallait faire. Il usait continuellement de ce dernier argument.

Bien sûr, il n'en a rien été. J'ai souffert là-bas autant qu'il est possible de souffrir je crois. Physiquement : froid, faim, manque total du plus élémentaire confort et de soins médicaux ; psychologiquement : isolement, dépendance, relation passionnelle cachée, impression lancinante d'être un imposteur ; spirituellement : perte du libre arbitre et impossibilité d'écouter sa conscience propre.

Je viens seulement de réaliser qu'en fait, je n'étais absolument pas liée à Pierre-Marie ni à Saint-Gervais. Il me faut expliquer quelle était là-bas ma position très particulière, que je partageais avec plusieurs jeunes femmes. Après la dissolution de la communauté féminine, ne restaient que des sœurs vivant en solitude, appelées « laures »⁸, dont j'ai fait partie. Nous vivions pour beaucoup dans des

⁸ Laures : appellation inspirée du monachisme oriental, où il s'agit de solitaires rattachés au monastère principal.

chambres de bonnes ou pièces de rangement sous les toits, sommairement aménagées, dans des immeubles autour de l'église. Nous n'avions aucune vie commune, hormis le dîner du samedi soir, avec Pierre-Marie, et tous les offices qui, eux, étaient partagés avec les frères. Je n'avais pas réellement conscience que nous portions l'habit de façon « clandestine », l'évêque ayant interdit, outre les ordinations chez les frères, l'existence de nouvelles sœurs, du moins à Saint-Gervais. Je ne savais pas non plus que seules quatre laures, datant des débuts, avaient été autorisées à mener ce style de vie, sans qu'il puisse être envisagé qu'il y en ait d'autres. Je ne réalisais pas non plus qu'avec les laures Pierre-Marie désirait, malgré l'interdiction, reconstituer la communauté dissoute. Je n'ai pas tardé à le comprendre car, rapidement après ma prise d'habit, les pressions incessantes ont recommencé pour que j'intègre un groupe de 3 ou 4 laures, puis ce que Pierre-Marie nommait la « grande laure » : des jeunes femmes un peu moins solitaires, autour d'une prieure, nommée par ses soins et qui était elle-même entièrement soumise à lui.

Les petites laures n'ont en fait jamais eu aucun statut canonique. Nous n'étions que des laïques déguisées. C'est le délégué de l'évêque auprès des Fraternités, Dom Gérard⁹, qui nous a un jour découvertes dans le chœur, en habit monastique. Pour nous, à l'époque, cette prise d'habit, même si nous savions qu'elle n'avait rien d'officiel, était chargée d'une symbolique très forte, elle signifiait vraiment quelque chose, puisque jusqu'à il y a encore très peu de temps, je l'associais aux vœux religieux. Mais même si l'on aurait pu penser cela, puisque c'est ce qui se produit dans une vraie structure religieuse, avec noviciat, je n'étais en aucun cas tenue d'obéir à Pierre-Marie. Un homme ne peut être supérieur de femmes. Il aurait dû s'en tenir à un rôle de conseiller spirituel, ce que d'ailleurs il faisait très peu, occupé qu'il était par ses recrutements et sa fondation. Je lui ai donné un pouvoir qu'il n'avait pas et me suis ligotée toute seule.

J'ai fini par presque totalement cesser d'obéir à Pierre-Marie, en tout cas chaque fois que cela m'était possible d'esquiver, ce qui a achevé de me plonger dans un isolement à couper au couteau. Tout est allé de mal en pis. Il était à la fois mon prier, mon maître des novices, mon père spirituel, mon confesseur, mon petit ami – bien que cette relation se distende de plus en plus, pour ne plus exister du tout les derniers temps. Je me suis longtemps demandé quelle était cette répugnance viscérale à obéir – et je pouvais encore moins supporter l'idée que ce soit à une femme – jusqu'à ce que, en écrivant mon premier livre, l'évidence éclate : je n'ai jamais eu la moindre vocation religieuse ! Comprendre enfin cela a été un immense soulagement, presque une jubilation. Je me suis tout-à-coup sentie délivrée d'un poids, en même temps que j'éprouvais une grande tristesse devant tout ce gâchis.

J'ai vécu comme un zombie mes dernières années là-bas. Jusqu'au bout, Pierre-Marie a tout essayé pour me faire plier : m'envoyant chez un psychiatre, proche des Fraternités, à qui il téléphonait ensuite, me faisant ouvrir les chakras par une magnétiseuse, puis exorciser par un pseudo-diacre orthodoxe, enfin m'exorcisant lui-même, un jour, dans ma cellule.

Pour finir, en 1987, quand il a pris la décision de m'envoyer en ermitage dans le Sahara pendant un an, afin que je revienne « obéissante » m'a-t-il dit, deux frères, aidés d'une laure, m'ont exfiltrée. En sortant, à trente et un ans, je me suis retrouvée sans rien, juste un petit sac. J'avais tout perdu, j'étais envahie de maux physiques, je n'étais plus personne. Je ne savais plus comment on vit. J'ai mis vingt ans à m'en remettre, vivant sous neuroleptiques, multipliant les tentatives de suicide, travaillant le plus souvent à temps partiel, dépensant des fortunes en soins psychologiques et médicaux, tout cela dans une immense solitude. Chaque matin, j'essayais simplement d'arriver jusqu'au soir, heure par heure.

⁹ Gérard Dubois (1929-2011), alors père abbé de la Trappe de Soligny.

Les autorités se sont montrées nullissimes, d'un bout à l'autre de mon histoire. Quand j'étais lauréate, nous avons eu une unique visite « canonique », effectuée par Dom Gérard. Nous avons toutes été fortement engagées par Pierre-Marie, la veille, à sourire et nous taire lors de l'entretien. Ce que nous avons toutes fait, d'autant que pendant ce temps, il faisait les cent pas dans le couloir. Dom Gérard est reparti et rien ne s'est passé. Durant ma dernière année à Saint-Gervais, un frère m'a emmenée voir un père abbé proche de la communauté masculine dans les débuts. Il m'a reçue gentiment, m'a expliqué que je risquais de me « fracasser » contre Pierre-Marie (c'est le mot qu'il a employé) qui était « dangereux » parce que « visionnaire ». Il m'a incitée à cesser de lui obéir et a conclu par ces mots : « Il faut qu'un seul homme meure pour que le peuple soit sauvé ». Apparemment, cet homme, c'était moi. Le lendemain, il téléphonait à Pierre-Marie pour l'informer du fait que j'étais venue le rencontrer en cachette. Peu de temps après mon départ, je suis allée voir l'évêque. Je lui ai tout raconté, tout ce que j'avais enduré. Il m'a écoutée gravement, m'a dit qu'il avait des préventions contre Pierre-Marie Delfieux, mais qu'il ne pouvait « séparer le bon grain de l'ivraie ». Il m'a fait donner de quoi vivre pendant quelques semaines et ne s'est plus jamais préoccupé de moi. En 1996, il a donné une reconnaissance officielle aux Fraternités, sans que grand-chose n'ait changé.

Au début des années 90, Mgr /X/ a demandé à rencontrer d'anciennes « sœurs ». Une lauréate, partie en 1985, avec qui je suis restée en contact un certain temps, s'est rendue à l'invitation. Elle m'a rapporté que Mgr /X/ avait critiqué implicitement la hiérarchie en disant qu'il ne comprenait pas pourquoi on avait laissé les choses aller jusque-là, tant de femmes prendre l'habit, sans s'en préoccuper plus tôt. Il avait fait alors la constatation qu'à présent il fallait bien leur donner un statut pour les protéger. De toute façon, les laurées avaient déjà cessé d'exister pour devenir une nouvelle communauté. L'évêque se demandait si ce statut pouvait être contemplatif. De l'avis de l'ancienne lauréate, et comme je l'ai toujours pensé moi-même, non.

En 2014, je me suis rendue à la CEF, afin de saisir le SAM¹⁰. J'ai été reçue par le Père /C/, qui s'est montré d'abord inquiet et attentif, puis juste poli, pour enfin quasiment me raccrocher au nez. Un autre prêtre a été désigné comme médiateur et j'ai été surprise de me rendre compte qu'il m'écoutait à peine, évaluant plutôt les façons dont il allait acheter mon silence et classer cette affaire, une de plus. Il souriait sans cesse, m'a dit que je n'étais « vraiment pas la seule » et qu'un jour je pardonnerais.

A la sortie de mon premier livre, j'ai pris rendez-vous à la CORREF avec Sr Véronique Margron¹¹, par ailleurs formidable d'écoute, mais n'ayant aucun pouvoir. Elle m'a envoyée au P. Achille Mestre¹², juriste, ému par mon livre mais qui ne pouvait rien faire, puisque les laurées (hormis les 4 premières) n'avaient jamais existé canoniquement, et donc étaient inconnues de la CORREF, comme c'était de toute manière le cas à l'époque pour beaucoup de communautés nouvelles. Tous deux m'ont envoyée au P. Thibault Verny¹³, chargé des dérives sectaires pour Paris, qui m'a reçue aimablement, m'a lui aussi expliqué être démuni et m'a envoyée au Père /A/, chargé du secteur où est implanté Saint-Gervais, et donc des Fraternités, qui sont de droit diocésain. Celui-ci avait peu de temps, m'a demandé d'aller au fait mais, comme il n'avait pas lu mon livre, à l'instar du P. Verny, j'ai dû à nouveau tout raconter. Il n'a réagi à aucun moment. Quand j'ai eu fini et comme je m'enquérais, ainsi que je l'avais fait auprès du P. Verny, d'une réparation d'ordre ecclésial, il m'a répondu : « L'Église n'existe pas », avant de m'annoncer assez sèchement que la solution était simple : il m'a renvoyée aux Fraternités, me disant que si je m'estimais lésée et que les faits étaient avérés, il me suffisait d'engager un procès

¹⁰ Service accueil-médiation pour la vie religieuse et communautaire, créé en 2001 par la CEF.

¹¹ Dominicaine, présidente de la CORREF.

¹² Secrétaire général adjoint de la CORREF.

¹³ Evêque auxiliaire de Paris.

civil et que nous verrions alors où se trouvaient les responsabilités. Bien sûr, rien n'est aussi simple, les faits étant prescrits, quoi qu'il en soit.

J'ai tenté de rencontrer Mgr Planet¹⁴ mais, même s'il a lu mes livres et m'a répondu gentiment, il m'a signifié qu'il n'avait aucun pouvoir.

On m'a parfois demandé si, actuellement, à Jérusalem, des abus avaient encore lieu. J'ai répondu que je n'en savais absolument rien ! Et que, si je venais les voir, c'était en partie pour qu'ils le vérifient : ce sont eux les responsables !

Je me suis demandé, lors de nombre de ces entrevues (à la CEF, à l'archevêché...), pourquoi il n'y avait aucune réaction, autre que parfois un petit murmure poli. Je me posais la question suivante : « *Dominent-ils leurs émotions ? Et alors ils sont très doués, ils se sont entraînés. Ou bien sont-ils vides de toute émotion ?* » Et tout à coup, l'évidence m'est apparue : « *Mais bien sûr ! En fait ils savent déjà !* » Les Légionnaires du Christ, Bethléem, Saint-Jean, les Béatitudes... Depuis des décennies...

L'attention portée à mon livre n'a pas été si grande. Les médias en ont peu parlé. Sans doute parce que Saint-Gervais a un statut dans Paris. Les liturgies passent sur KTO depuis des années¹⁵. C'est une vie plus ou moins monastique, avec de très beaux offices, tout un décorum, toujours un certain nombre de jeunes, et c'est situé en pleine ville. Depuis le début, les foules sont attirées, comme je l'ai été moi-même. Donc, si Jérusalem tombe, cela dérange. Par ailleurs, il me semble que lorsqu'on met en cause une communauté, ça peut aller. Un fondateur, passe encore. Mais quand on s'attaque à la hiérarchie, aux évêques, cela ne passe plus du tout. J'ai par exemple été contactée par Le Jour du Seigneur, mais ensuite on m'a rappelée pour me dire que le patron ne voulait pas que l'on parle de moi, de mon livre. Je suppose que je ne serai jamais invitée ni sur KTO, ni sur Radio-Notre Dame. Céline Hoyeau¹⁶ a fait un article dans la Croix. Sophie Lebrun¹⁷, avec qui j'avais eu vraiment un bel échange, a pu citer mes livres, mais à l'occasion de la publication du communiqué de presse de Jean-Christophe Calmon¹⁸ qui, lui, est passé un peu partout. Les journalistes ne sont pas libres, c'est ce que m'avait expliqué quelqu'un du Pèlerin, très bienveillant à mon égard lui aussi.

Mais finalement, avec les mois, mon témoignage a fini par faire boule de neige dans le monde catholique, car il s'agissait de Jérusalem.

La réaction qui m'a le plus marquée, en dehors des soutiens qui m'ont été apportés, est la lâcheté de la hiérarchie, celle que j'avais déjà rencontrée des années auparavant. Personne n'a bougé jusqu'à ce que je les pousse dans leurs retranchements pour être reçue. Et là les évêques se défaussent, comme je l'ai dit tout à l'heure. Personne ne veut ou ne peut endosser une quelconque responsabilité. A vrai dire, j'ignore où trouver dans l'Église un responsable des dérives des communautés nouvelles.

Finalement, ce que je souhaite c'est une réparation d'ordre financier et d'ordre ecclésial, donc par le diocèse, puisque c'est lui qui s'est montré défaillant, concernant Jérusalem. D'une part ce serait une reconnaissance symbolique, d'autre part, j'ai des problèmes très concrets. J'ai perdu en tout huit ou

¹⁴ Evêque de Carcassonne, chargé des dérives sectaires pour la France.

¹⁵ La retransmission sur KTO des offices des FMJ s'est arrêtée depuis, le 1er janvier 2021.

¹⁶ Journaliste à La Croix, auteur d'un article sur les FMJ et le livre Quand l'Église détruit, paru le 10 décembre 2019.

¹⁷ Journaliste à La Vie, auteure d'une longue enquête sur les FMJ parue ultérieurement, le 3 décembre 2020, et incluant une interview d'Anne Mardon. Elle est également l'auteur d'un article paru sur le net, le 9 mars 2021, annonçant la mise en place d'une cellule indépendante d'écoute des victimes, ainsi que le lancement, décidé par le Vatican, d'une visite apostolique des Fraternités de Jérusalem.

¹⁸ Prieur général des Frères de Jérusalem.

neuf ans de cotisations pour ma retraite : dans les communautés nouvelles, la personne n'existe pas. Il était « prophétique » de ne pas cotiser. J'ai eu de grandes difficultés à me réinsérer après ma sortie, entre les problèmes de dépression et la solitude. J'ai beaucoup lutté dans mon métier d'orthophoniste pour arriver à survivre, en libéral. Je suis asthmatique et je perds à présent peu à peu la vue, à cause d'une maladie des yeux. J'aimerais jouer les grands seigneurs, mais j'ai vitalemment besoin d'une indemnisation, un peu plus importante que celle obtenue par le SAM. Mais à cette demande, on me répond que « l'Eglise n'existe pas ! » Si elle n'existe pas, qui paie le prêtre qui me dit cela ? A qui les fidèles donnent-ils de l'argent, à qui font-ils confiance ? Puis on me renvoie vers la communauté. Au total, j'ai été une religieuse qui n'existait pas, les laures n'ayant aucune reconnaissance canonique et étant à peine tolérées, dans une structure non encore officiellement reconnue, dans une Eglise qui n'existe pas !

Je reprends vos questions... A mon avis, la CIASE ne doit pas se positionner elle-même sur des questions d'ecclésiologie ou de droit canonique. C'était justement mon espoir en venant ici : qu'elle sorte du contexte théologique. Je crois que j'attends de la CIASE qu'elle se situe sur un plan humain, de bon sens, ce qui manque tellement dans l'Eglise, perpétuellement dans le discours spirituel. Et qu'elle puisse se positionner sur un plan juridique serait l'idéal. Concernant les droits de la personne, je ne vois pas pourquoi il faudrait se référer au Droit Canon ou à la théologie. Une relecture de ceux-ci est sans doute nécessaire, puisque les abus dans l'Eglise ont pour fondement une dérive de sens, une manipulation par le spirituel, mais j'ignore si l'institution est capable de se remettre en question jusque-là. A vrai dire, je ne le crois pas. Mais au moins, la CIASE pourrait-elle l'y pousser.

Dans les communautés nouvelles spécialement, je pense qu'il y a abus de faiblesse, surtout envers les jeunes femmes. Elles sont rendues éminemment vulnérables par l'obéissance, qui devrait idéalement être orientée vers la volonté de Dieu, mais est bien souvent utilisée pour faire la volonté des supérieurs, qui sont loin d'être parfaits. Il existe des jeux de séduction, de pouvoir et de domination. Il fallait du monde sous les coules blanches à Saint-Gervais, des petits baptisés chez le Père Thomas Philippe. Personne ne s'est intéressé à ce que j'avais au fond du cœur.

Yves Hamant¹⁹, de l'AVREF, qui a dans sa famille un membre sorti d'une communauté nouvelle, se bat depuis bientôt dix ans. Il m'a expliqué que l'abus de faiblesse était presque impossible à démontrer. C'est sans doute malheureusement la même chose pour la non-assistance à personne en danger, ou la mise en danger de la vie d'autrui. Ce serait pourtant les seuls biais par lesquels saisir la justice civile, l'abus spirituel ne constituant pas un délit.

A Jérusalem, comme dans toutes ces communautés, il y avait la notion de famille. Il était impossible de la trahir et du coup, de trahir des frères et des sœurs auxquels j'étais attachée, à ces dernières comme à des sœurs de sang. Cela aurait été se trahir soi-même. Quant à Pierre-Marie Delfieux, il était le *pater familias* de la communauté, il avait tous les droits sur nous. On le ressentait ainsi, même si on pouvait en être révoltés. Finalement, tout lui était pardonné car il était le fondateur, celui qui avait le fameux charisme de fondation. C'est un fonctionnement archaïque, qui verrouille tout, excuse tout et rend toutes les aberrations possibles.

Sur les abus... Y a-t-il des raisons propres à l'Eglise catholique ? Le prêtre est le père. Toute la structure de l'Eglise repose sur lui, puisqu'il est le représentant du Christ. Cette sacralisation le rend, peut-être malgré lui, tout-puissant. Dans les communautés nouvelles, il existe une difficulté supplémentaire : le fondateur et, souvent, les proches qui lui ont succédé ont joué, jouent encore tous les rôles... Le for

¹⁹ Professeur des universités à Paris X Nanterre, co-animateur du collectif Appel de Lourdes 2013 sur les abus dans l'Eglise (sexuels, de pouvoir, de conscience).

interne et le for externe étant confondus, on est pieds et poings liés. Si j'essayais de me confesser à quelqu'un d'autre, Pierre-Marie disait que j'allais faire du mal à ce prêtre en racontant nos histoires. Le fameux « charisme de fondation » rend les choses très compliquées. Un fondateur est souvent mégalomane, ne supporte pas qu'on résiste à son autorité et, de fait, tout le monde cède ou se montre indulgent, car il est admis qu'il possède une sorte de don, directement venu de Dieu, que les autres n'ont pas.

Ce que je sais, c'est que l'ouverture de l'âme conduit facilement à des attitudes ambiguës. Quand vous dévoilez votre moi le plus intime, au bout d'un moment peut s'opérer un glissement, je l'ai constaté plusieurs fois. Il y a la tentation de posséder l'âme de l'autre, et quand on est maître de l'âme, il y a petit à petit un glissement vers le corps. Cette prise de possession totale est plus jouissive que le seul abus sexuel. Si le prêtre, en face, n'est pas très vigilant, très équilibré, ne sait pas que ce phénomène est presque inévitable, la relation dévie.

De plus, dans l'Eglise catholique, tout cet idéal du silence, du pardon, de l'absolution et du secret de la confession, de l'obéissance, peut facilement se transformer en idéologie. Ce qui était bon au départ et considéré comme à l'image du Christ, qui a obéi, pardonné etc... se retourne alors contre le plus faible, qui se retrouve lié par le silence, sommé de pardonner, d'obéir et de ne pas trahir.

Pourquoi y a-t-il tant de prêtres pédophiles ? Je ne sais pas. Est-ce cela qui les conduit à entrer au séminaire ? Cela se révèle-t-il après ? Est-ce une perversion résultant de leur grande immaturité sexuelle ? Le corps de l'enfant est sans doute plus facile d'accès, moins « engageant » que celui d'une femme ou d'un homme. Peut-être aussi répond-il mieux à un fantasme de pureté, de virginité. Je ne sais pas.

Je me demande si, longtemps, peut-être maintenant encore, l'Eglise ne pensait pas que tout cela n'était pas si grave. A propos de mon histoire, j'ai entendu dire : « *Il ne l'a tout de même pas violée* ». Un ami, ancien religieux, m'a raconté que lorsqu'il était jeune, il entendait dire qu'un enfant violé allait grandir et oublier, qu'une jeune femme oublierait dans les bras d'un autre en se mariant.

Il me semble d'ailleurs que chez les clercs, le viol, au sens d'acte sexuel complet, n'est pas si fréquent. On entend plutôt parler de cunnilingus et de fellations. C'était ce que pratiquaient les frères Philippe par exemple, qui peut-être pensaient ainsi, absurdement, rester chastes. C'était aussi une obsession chez Pierre-Marie Delfieux qui lui, comme je l'ai dit, ne touchait absolument pas les parties génitales. Il semblait s'être persuadé qu'ainsi il aimait chastement. J'ignore d'ailleurs si on peut parler d'amour. Il y a chez ces prêtres un manque total de maturité. En fait, ce ne sont pas des hommes au sens plein du terme. Ils ne se connaissent pas eux-mêmes et ont peu de capacités à se mettre à la place de l'autre, du faible, du vulnérable.

Y a-t-il une plus forte prévalence de la pédocriminalité ou des agressions sexuelles dans l'Eglise ? Les clercs sont sans doute plus frustrés que le reste de la société. A propos de la chasteté, on explique dans la vie religieuse que cela se vit aussi dans le mariage. Mais chez les clercs ou les religieux, ce qui doit se vivre est la continence, pas seulement la chasteté indispensable dans tous les rapports à l'autre. Il ne s'agit pas d'une vie sexuelle régulée, avec des périodes de continence, comme dans les couples. Les clercs et religieux se sont faits « eunuques pour le Royaume de Dieu », ce qui signifie qu'ils devront être non seulement chastes, mais continents leur vie durant, jusqu'à leur mort. Je pense que cette question n'est pas vraiment abordée dans leur formation. Je ne crois pas à cette fameuse sublimation par la prière. Ou alors cela ne dure qu'un temps. Les pulsions sont là. Certains n'en souffrent pas, car leurs pulsions sont moins fortes. Mais pour ceux qui en souffrent, il est illusoire de vouloir dépasser cela dans la prière, ou en évoquant le sujet comme on le fait à présent dans les noviciats, en conférences, données par des personnes mariées qui plus est... L'obligation de continence, et aussi de

se passer de tendresse, est pour beaucoup très difficile à suivre. Il existe alors une frustration intense, source de colère et de déséquilibre. Et lorsqu'on refoule, à un moment ou à un autre se produit le retour du refoulé.

Pourquoi l'Eglise est-elle si focalisée sur le sexe ? Pourquoi la virginité, la continence sont-elles si importantes ? Pierre-Marie faisait beaucoup d'homélies sur la « nuptialité » : en somme toute personne était appelée aux noces avec Dieu et inutile de perdre son temps à vivre l'amour en couple. Il disait élégamment des femmes qu'elles ne pouvaient se donner à Dieu si elles se faisaient « *enfiler comme des perles* ». Et que le désir sexuel n'était que « dans la tête ». Selon lui, il suffisait de « serrer les dents » pour le dominer et passer à autre chose.

Quant à la pédocriminalité, je ne sais pas si elle est plus élevée dans l'Eglise qu'ailleurs. Elle y est en tout cas plus scandaleuse encore.

M. le président Jean-Marc Sauvé. Nous nous efforçons d'éclairer cette question.

Mme Anne Mardon. Est-ce aussi cynique que cela : « *Je m'engage dans cette vocation, car je vais me trouver au contact de petits enfants* » ? Si tel est le cas, comment cela peut-il ne pas être détecté dès la formation ? En tout cas, je ne crois pas que l'on devienne pédocriminel uniquement parce qu'on est prêtre. Je me dis qu'il y a forcément une tendance préexistante. La pédocriminalité est-elle une peur de la femme ? Chez les prêtres, on se dit qu'on sera plus tranquilles entre personnes de même sexe ? D'où les abus plus fréquents sur les petits garçons ? Je ne sais pas.

Je ne crois plus en l'Eglise-institution et mon intelligence s'est fermée à présent à ce que représente la vie religieuse. J'ai du mal à y voir une manière de s'épanouir, de devenir libre et mature. Cette vie est en tel décalage avec la réalité... Toutefois, oui, je crois que les ordres historiques sont plus protégés que les communautés nouvelles par leurs statuts et leurs constitutions. A Pradines, où je passais une semaine par an en clôture, les moniales étaient protégées par la règle. A Jérusalem, comme je l'ai dit, les laures n'étaient personne. Les cénobites étaient regroupés en une « association de fidèles », faisant des vœux privés, en vue de devenir plus tard un institut religieux. Les laures, elles, n'avaient aucun statut et n'étaient pas appelées à en avoir. Et pourtant elles se multipliaient, malgré l'interdiction, puis la non-intervention de l'évêché, parce que Pierre-Marie voulait pallier le départ de la communauté féminine dissoute en 1984. Je n'avais personnellement, comme plusieurs autres, pas réellement d'existence sociale, puisque Jérusalem ne pouvait cotiser alors à la CAVIMAC, sauf en se greffant sur des communautés religieuses existantes (ce qui s'est passé pour les sœurs car elles ont fait elles-mêmes les démarches) et que pour les laures qui ne travaillaient pas à l'extérieur, aucune cotisation n'était prévue.

Toutes ces dérives étaient très graves bien sûr. En quittant Saint-Gervais, j'avais l'impression d'avoir passé plusieurs années dans une secte. Et pourtant, je me dis à présent que l'abus le plus grave de tous, me concernant, a été de m'imposer une vocation que je n'avais pas. Ce n'est même pas comme si je m'étais posé la question à l'époque et que Pierre-Marie Delfieux m'ait un peu poussée dans la direction qui lui convenait, ce qui déjà aurait été inacceptable. Non, il m'a tout de suite affirmé que ma place était là et m'a enlevé, par tous les moyens dont il disposait, consciemment, inconsciemment, je ne le saurai jamais, la possibilité d'écouter ce qui se passait en moi.

Les discours théologico-mystiques qui justifient les abus sont très souvent basés, lorsqu'il s'agit d'adultes, sur l'union du Christ et de l'Eglise et sur l'amour de Dieu dont moi, prêtre tout-puissant, je suis le représentant. Pierre-Marie parlait de cette « union mystique ». Il me disait : « *Je vais te séduire et te conduire au désert* », sans que je sache, en y réfléchissant, s'il parlait en son nom ou en celui de Dieu. Le discours le plus pervers dont nous avons eu l'écho est celui des frères Philippe qui, eux,

voyaient dans la sexualité du prêtre et de sa victime l'union du Christ et de Marie, sa mère. Lorsqu'un abus sexuel, ou spirituel, se produit dans l'Eglise, il y a quelque chose d'incestueux qui se joue, je l'ai beaucoup ressenti. Le prêtre est appelé « père », l'Eglise est la « mère » et lorsqu'ils se montrent maltraitants, l'un comme l'autre, on finit par perdre le sens des mots.

Ce qui m'a fait le plus gravement défaut, en tant que victime ? J'ai manqué de personnes compétentes qui viennent, regardent, inspectent, posent des questions... En peu de temps, il aurait été facile de comprendre que je n'étais pas à ma place. On m'a toujours dit que j'avais reçu un appel spécial : une « conversion » en une nuit, un baptême en quatre mois, une entrée dans une communauté. En fait, je ne vois pas cet appel-là en moi. Celui de Dieu, sans doute, mais on y a toujours répondu pour moi à côté. Chez les Légionnaires du Christ, il existe des « recruteurs vocationnels ». Pierre-Marie faisait à peu près la même chose.

Si l'on disait à ces communautés qu'il va falloir soutenir les membres qui sortent dans de mauvaises conditions et indemniser les victimes, peut-être cela les ferait-elles réfléchir avant de recruter tous les jeunes qui se présentent, sans aucun discernement. Mais encore faut-il que ces communautés aient des constitutions claires, on en revient au même point que tout à l'heure. Là on se retrouve dehors en quelques heures, complètement livré à soi-même. Il faudrait se montrer les premiers temps responsable de la personne qui sort, sinon il n'y a plus aucune limite. Il est vrai que même la responsabilité envers la personne entrée est à peu près nulle. Ces communautés devraient avoir des comptes à rendre, ce serait la moindre des choses.

De même que si quelqu'un s'était donné la peine d'inspecter la façon dont Pierre-Marie avait la main-mise totale sur les laures, dont nous lui devons obéissance sans avoir fait de vœux, dont nous vivions, sans aucune formation, exhortées à faire « *lectio divina* » dans nos cellules en ignorant comment s'y prendre et dont, pour certaines dont moi, nous manquions de tout, sans doute de nombreux désastres auraient-ils été évités.

Sur les dispositifs d'écoute... Il n'en existe aucun dans l'Eglise. Sr Véronique Margron et le responsable des Jésuites que j'ai rencontré m'ont vraiment écoutée, mais c'était plutôt à titre personnel et ils n'ont aucun pouvoir dans l'Eglise. Les Jésuites, à titre privé, se sont très bien comportés à mon égard, puisqu'ils ont estimé me devoir une réparation financière au regard du grave préjudice que j'avais subi à l'âge de vingt ans. Ils m'ont exprimé clairement qu'ils ne voyaient pas quoi faire d'autre pour réparer l'irréparable. La CIASE est donc le premier endroit où je me sens écoutée, prise en considération par un dispositif mis en place dans ce but unique. Il faudrait une instance d'accompagnement des personnes qui sortent, ont tout perdu et sont entièrement déphasées. Il faut réapprendre à vivre et c'est très compliqué de le faire seul, matériellement comme psychologiquement. Pour ceux qui peuvent s'appuyer sur leur famille, c'est sans doute un peu plus simple, mais de toute façon on peine vraiment à faire comprendre ce que l'on a vécu, comment c'est arrivé, pourquoi. Le phénomène d'emprise est très difficile à expliquer. J'ai moi-même mis trente ans à en comprendre certains mécanismes. C'était forcément incompréhensible pour ma famille avec laquelle je n'ai pas réussi à renouer les liens, hormis avec Maman. Tout le monde a pensé que j'étais entrée dans une sorte de secte et de fait, tout mon comportement le laissait croire. En sortant, je ne savais plus établir de liens.

M. le président Jean-Marc Sauvé. Avez-vous renoué avec votre sœur ?

Mme Anne Mardon. Non, nous n'avons pas renoué. C'est en partie ma faute. Je me suis trop éloignée de mon milieu familial, d'autant qu'il n'était pas simple. Elle est à présent en Normandie, où elle avait emmené Maman qui a vécu là-bas jusqu'à sa mort. J'y allais peu, j'étais trop mal. J'étais absente de moi-même.

Depuis mon livre, j'ai rencontré des gens formidables : Jean-Louis Schlegel²⁰ avec qui j'ai échangé pendant des heures et qui m'a aidée à creuser les mécanismes des abus, Yves Hamant, Véronique Margron, mon médecin, qui est un ancien du Chemin Neuf et qui m'a encouragée et soutenue, Xavier Léger²¹... J'ai même renoué avec d'anciennes amies.

Je continue à me battre car mon rêve est de mettre l'Eglise devant ses responsabilités et que la justice civile agisse un jour. François Devaux²² a fait un travail formidable, car les affaires de pédocriminalité des clercs passent à présent devant la justice. Qu'en est-il de l'abus de pouvoir, de l'abus spirituel ? Il n'existe rien pour les juger.

J'ai rencontré le prieur général de Jérusalem début octobre, puisque c'est finalement à lui que m'avait renvoyée l'évêché. Lui m'a répondu que tous ces faits s'étaient produits avant lui, quand il était en sixième.

M. le président Jean-Marc Sauvé. Quand vous a-t-il dit cela ?

Mme Anne Mardon. En octobre 2020.

Après la sortie de Saint-Gervais, j'ai été en état de sidération pendant des années. Aujourd'hui, je ne me sens pas, je ne me sens plus victime. Mais je tente de trouver, pour moi, pour tous les autres qui ne peuvent ou ne veulent pas s'exprimer, mais dont les vies ont été détruites, des responsables de ces désastres. Jérusalem est de droit diocésain, c'est donc le diocèse qui est responsable en dernier ressort. Au bout de vingt, trente ans d'existence de ces communautés qui n'ont pas été encadrées, les choses sont installées et il ne devient plus possible de dissoudre ces structures sans d'énormes dommages pour les membres. D'une part la hiérarchie n'est pas très regardante, d'autre part les fondateurs comme Pierre-Marie Delfieux passent leur temps à la feinter, il est difficile de penser qu'elle ne s'en est pas aperçu.

M. le président Jean-Marc Sauvé. Merci pour votre témoignage. Permettez-moi de commencer en vous demandant très concrètement : combien de trimestres vous manque-t-il ?

Mme Anne Mardon. Je crois que c'est 32. Heureusement, je suis indemnisée, de façon dérogatoire et pour la première fois de ma vie, à cause du Covid, car je suis en ALD²³, jusqu'à mes 67 ans, fin 2022. Mais il m'en manquera alors encore plus de 20. J'ai appris par la CORREF que la CEF estimait à présent que les communautés devaient racheter 12 trimestres pour les membres pour qui l'on n'avait pas cotisé, ainsi que leur donner une indemnisation pour préjudice moral, plus une aide à la réinsertion professionnelle ou la somme équivalente si celle-ci est déjà faite. Jérusalem, par l'intermédiaire du SAM, m'a donné une somme globale de 20 000 euros il y a six ans.

M. le président Sauvé. Que vous a dit le prieur général sur l'indemnité ?

Mme Anne Mardon. Il ne pouvait pas se prononcer seul, il voulait se renseigner auprès d'un avocat²⁴. J'ai cru comprendre qu'il avait eu pas mal de problèmes avec Pierre-Marie Delfieux et ses manières de gouverner. Il m'a expliqué ne pas vouloir agir comme lui, c'est-à-dire signer un chèque « comme ça »,

²⁰ Sociologue des religions, préfacier de *Silences dans l'Eglise par action et par omission*.

²¹ Créateur du site *L'Envers du décor*, dédié à la prévention des dérives sectaires dans les communautés catholiques, auteur de *Moi, ancien légionnaire du Christ* (Flammarion, 2013).

²² Fondateur de l'association *La parole libérée*.

²³ Affection de longue durée.

²⁴ Depuis, il a annoncé par mail à Anne Mardon, le 6 mars 2021, qu'après consultation d'un avocat, il avait été décidé qu'il n'y aurait pas de nouvelle indemnisation financière de la part des FMJ pour les préjudices subis, au motif qu'« il n'est pas possible en droit français d'être indemnisé deux fois pour les mêmes faits ».

pour se débarrasser. Je suis étonnée que Pierre-Marie ait signé des chèques « comme ça », il était plutôt toujours en train de se faire faire des dons pour Jérusalem... ou alors c'était en effet vraiment pour se débarrasser. Je suis souvent sur le point, par fierté et par lassitude, d'abandonner cette demande d'indemnité, que j'aurais trouvé plus juste, comme je l'ai dit, de recevoir de la part du diocèse et dont je n'ai pas besoin qu'elle soit énorme, seulement suffisante pour ne pas me retrouver à la rue une fois à la retraite. Mais les personnes qui me soutiennent et me conseillent me poussent à poursuivre cette démarche, à la fois parce qu'on me doit une réparation correcte et parce que cela fera une sorte de jurisprudence pour tous ceux qui ressortent complètement démunis et ne réclament rien.

M. le président Jean-Marc Sauvé. Pierre-Marie Delfieux est mort il y a...

Mme Anne Mardon. En 2013. Cela m'a vraiment libérée car auparavant, je relisais mal mon histoire et ne pouvais la rendre publique, croyant qu'il allait nier, me faire du mal. Je n'arrivais pas à mettre les idées en ordre dans ma tête. Et j'étais encore inconsciemment habitée par ce lien très, très compliqué que j'avais eu avec lui. Je craignais qu'il me dénigre, qu'il m'anéantisse. Les derniers mois où j'ai vécu à Saint-Gervais, il continuait à vouloir me délivrer du démon, pour que j'obéisse. Il m'aspergeait de saint chrême chaque fois que nous nous trouvions seuls dans l'Eglise. Le dernier jour, il a recommencé son chantage affectif : « *Tu es ma petite fille chérie et tu vas revenir, tu verras, nous serons de nouveau ensemble* ». Il a même pleuré en me caressant le visage. Mais moi, à ce moment, j'étais morte à l'intérieur, complètement anesthésiée.

Au fond, je ne pouvais l'attaquer, ç'aurait été comme de porter plainte contre mon père. Il avait pendant plusieurs années représenté tout pour moi. Il me disait parfois que je lui rappelais quelqu'un, une étudiante du Centre Richelieu, qu'il avait énormément aimée, qui était devenue sœur de Bethléem et à cause de qui il était parti au désert pendant presque 2 ans. J'avais les mêmes yeux, le même visage... Nous représentions en fin de compte chacun le fantasme de l'autre... Cela a été le grand problème.

M. le président Jean-Marc Sauvé. Quelle appréciation portez-vous sur la chasteté, en ce qui concerne le Père Pierre-Marie Delfieux ?

Mme Anne Mardon. Jusqu'au bout, comme je le disais, il a sans doute cru être chaste, car tout ce qu'il faisait, ce n'étaient que des gestes de tendresse, dans sa conception. Je crois que beaucoup de prêtres ont dans l'idée que tant qu'ils ne violent pas, il ne s'agit au pire que de gestes inappropriés, et encore... Ils voient cela comme de l'affection, une affection un peu particulière mais sans aucune conséquence. Il est probable qu'ils se racontent des histoires auxquelles ils finissent par croire eux-mêmes. Pierre-Marie m'a dit un jour que j'exagérais beaucoup ce qu'il y avait entre nous. Il me serrait contre lui et juste après allait dire la messe, mais cela ne semblait pas le troubler. Il est vrai que j'étais consentante. Un jour pourtant, un frère laïc nous a surpris dans l'église. A la suite de cela, il a fait écrire une lettre par les prieurs des frères et des sœurs pour témoigner de sa moralité, au cas où des comptes lui seraient demandés. Il était expliqué que ce que pourrait rapporter ce frère laïc était strictement impossible, venant de lui, le Père Pierre-Marie Delfieux. Il n'avait donc pas la conscience si tranquille que cela et savait que ce genre de pratiques pouvait le discréditer complètement.

M. le Président Jean-Marc Sauvé. Dans votre livre, vous n'êtes pas aussi explicite.

Mme Anne Mardon. Dans le deuxième livre, si. Il m'embrassait avec la langue, me caressait la plupart du temps sur les vêtements. Il ne s'est jamais aventuré sur les parties intimes, ni moi. Après être sortie de Saint-Gervais, j'ai eu des relations avec des hommes mais je ne reconnaissais pas la peau de Pierre-Marie, ni les contours de son dos, de ses épaules, la rugosité de son habit. Il était resté mon repère

physique. Cette intimité physique était la prolongation du fait que j'avais remis ma vie entre ses mains. Il pouvait dès lors tout se permettre. Il m'a demandé un jour comment se passait un rapport sexuel, car il n'avait jamais passé ce cap. Je lui ai répondu que c'était un prolongement de ce qu'il faisait en embrassant, qu'il y avait une continuité dans la pratique et les sensations. Il m'a répondu alors : « *C'est dégoûtant !* » Et je lui ai rétorqué : « *Mais les baisers, c'est ce que tu fais depuis des mois !* ». Peut-être aurait-il été mieux pour lui qu'il franchisse un jour ce cap, puisqu'il a toujours dissocié le flirt qu'il pratiquait du sexe. C'est sans doute étrange, mais je n'avais aucune envie moi-même d'avoir une relation sexuelle avec lui, en fait je n'avais pas de désir pour lui. Quant à Pierre-Marie, je n'ai jamais vraiment compris ce qu'il cherchait dans ces relations plus que limites, qu'il entretenait, je ne sais pas à quel degré pour les autres, avec 3 ou 4 d'entre nous. Est-ce que cela satisfaisait un manque affectif ? Ou physique ? Y avait-il aussi manipulation ? En tout cas, il était la volonté incarnée pour s'arrêter et ne pas tenter d'aller plus loin, pour résister à ses pensées.

M. le Président Jean-Marc Sauvé. Il semble clair qu'il y a eu une emprise sur vous, un abus de conscience et de pouvoir. La prise d'habit que vous relatez dans votre ouvrage a été d'une grande violence. Tout cela dans un contexte de relation affective. Ce n'est pas parce qu'un rapport sexuel n'est pas complet qu'il n'existe pas. Les attouchements sont réprimés par le code pénal en l'absence de consentement.

Mme Anne Mardon. Impossible de dire qu'il n'y avait pas consentement. A partir du moment où Pierre-Marie a pris possession de ma vie, je l'ai laissé faire sans problème et ces contacts physiques sont devenus rapidement une addiction. Mon Jésuite n'avait pas laissé cette empreinte en moi, alors qu'avec lui j'avais eu de vraies relations sexuelles. Pierre-Marie Delfieux était un mélange de tous les abus, il prenait toutes les places dans ma vie. Il ne s'agissait pas de viol, il n'y avait pas pénétration, mais c'était de l'abus. En ce sens, Pierre-Marie n'était absolument pas chaste. Dès que j'ai eu l'habit long, j'ai trouvé la situation plus bizarre encore. Il avait le fantasme de l'habit ; il trouvait les petites sœurs en habit excitantes, j'ignore à quel niveau. On le voyait dans son regard et son sourire, il était fasciné par le port de l'habit et disait que cela nous rendait belles. Lorsqu'il est venu un soir dans ma cellule pour des vœux privés que du coup, je n'ai jamais faits, j'étais encore en civil et là il a enlevé son propre habit pour s'allonger près de moi et nous sommes restés toute la soirée à nous caresser, à travers les vêtements, et à nous embrasser. Cela ne s'est plus jamais produit, il a dû bloquer quelque chose dans sa tête. Pierre-Marie est resté pour moi un grand mystère et la relation que nous avons eue aussi. Moi-même je n'ai pas encore tout compris de l'emprise qu'il avait sur moi. Il a vraiment fait effraction dans ma vie, sur tous les plans.

Mme Camille Clause-Pujo, membre du secrétariat général de la commission. Que pensez-vous de la démarche de repentance publique en Vendée, décidée en concertation avec les victimes ?

Mme Anne Mardon. Cela a été fait à l'Arche pour le P. Thomas Philippe. Pour moi, j'éprouve une telle déception, abyssale, à l'égard de l'Eglise, que ce genre de démarches ne m'atteint plus. Je n'attends plus rien d'elle sur le plan spirituel, elle en a assez fait. Je ne vois pas comment cela peut réparer quoi que ce soit. L'Eglise se place sans cesse sur un plan spirituel, au-dessus ou au-delà des hommes, ce qui lui permet de se défausser et de ne pas les prendre en considération. De penser que la miséricorde remplace la justice. J'ai eu un court échange de mails avec François Devaux qui m'a écrit qu'il était de ceux qui pensent que l'institution, à force d'avoir trafiqué avec les grandes valeurs morales, avait atteint un point de non-retour et qu'il valait mieux pour nous tourner les talons. J'adhère complètement à cette vision des choses.

M. le président Jean-Marc Sauvé. Avant que nous nous quittions, avez-vous quelque chose à nous dire ou à nous demander ?

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l’Eglise
CIASE**

Mme Anne Mardon. Oui. D’abord vous remercier pour la qualité de votre écoute à tous. Et j’aimerais savoir ce que va devenir votre travail. Qu’allez-vous faire ?

M. le président Jean-Marc Sauvé. Nous remettrons à l’Eglise (CEF et CORREF) un rapport qui sera rendu public sur le bilan quantitatif et qualitatif des abus qui se sont produits depuis 70 ans, sur la manière dont ils ont été traités ou pas par l’Eglise pour y faire face. Nous ferons aussi des recommandations. Nous ne prendrons pas position sur des situations individuelles, mais tout ce que nous entendons contribue à notre réflexion. Il y aura certainement dans notre rapport une expression spécifique au sujet des communautés nouvelles, car il y a de nombreux éléments communs dans ce qui nous revient.

L’audition s’achève à 16h10.